

# LA SPIRITUALITE DU PERE ANDRE-HUBERT FOURNET

## Introduction : Entre histoire et mémoire

Invité à prendre la parole presque au terme de cette journée, je dois tout d'abord dire que les contributions précédentes éclairent des traits de la spiritualité d'André-Hubert Fournet, prêtre du diocèse de Poitiers, que l'Eglise nous offre comme figure de sainteté. L'historien travaille contre l'oubli et le silence, finalement contre et par delà la mort. Dès lors, la mise à jour de la trace du passé constitue la tâche première. Mais si « l'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus »<sup>1</sup>, l'acte de mémoire quant à lui vise ici la reconnaissance du don de Dieu, don de Dieu compris, non seulement comme un événement de l'histoire, mais aussi comme un avènement dans l'histoire.

Introduire ainsi la spiritualité d'André-Hubert Fournet, c'est reconnaître que celle-ci a donné naissance à un courant de vie à travers une congrégation religieuse qui rayonne par son existence, ses projets et ses initiatives en diverses cultures. La reconnaissance d'un charisme – dans l'Eglise – donne lieu à une incarnation et à une visibilité sociale. De cela, vous me permettrez de rendre grâce à Dieu car la congrégation des Filles de la Croix est constitutive de la spiritualité d'André-Hubert Fournet<sup>2</sup>. Elle est elle-même entre histoire et mémoire, témoignage vivant du fait que cette spiritualité est donatrice de vie.

A vrai dire, le sujet initial qui m'a été proposé porte sur la spiritualité d'André-Hubert Fournet à la lumière de « l'Ecole française de spiritualité »<sup>3</sup>. D'emblée, apparaît la complexité du sujet puisque toute spiritualité dépend des manières de s'exprimer de l'époque et du milieu dans lesquels elle naît<sup>4</sup>. Pour le dire simplement, qu'y a-t-il de commun entre les grandes heures de l'Ecole française au XVII<sup>e</sup> siècle à Paris et les lendemains de la Révolution française en Poitou ? Ou encore, qu'y a-t-il de commun entre Pierre de Bérulle, fait cardinal, et André-Hubert Fournet, curé de Maillé ? Cependant, compte-tenu de cette première demande, je me propose de procéder en trois étapes :

Dans un premier temps, je prendrai acte du fait que André-Hubert a été façonné spirituellement par sa propre histoire familiale, par sa formation au séminaire et ses premières années de ministère pastoral (I). Je soulignerai ensuite les traits de sa spiritualité qui

<sup>1</sup> P. NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, t. I, p. 25.

<sup>2</sup> Si la mémoire de l'Eglise retient le nom d'André-Hubert Fournet comme fondateur de la congrégation des Filles de la Croix, on ne peut pas pour autant « masquer l'importance d'une expérience collective initiale », pour reprendre une remarque de Cl. LANGLOIS, *Le catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Cerf, 1984, p. 165.

<sup>3</sup> Sur ce point, il est toujours bénéfique de se reporter à l'œuvre de H. BREMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, Paris, Bloud et Gay, t. III, *La conquête mystique : l'école française*, 1925, 698 p. Sur l'origine de l'expression, voir I. NOYE, « L'héritage bérullien dans la Compagnie de Saint-Sulpice. Enquête bibliographique », in *Bulletin de Saint-Sulpice*, 22, (1996), 164-183. Pour une discussion concernant l'histoire du concept, voir Y. KRUMENACKER, *L'école française de spiritualité. Des mystiques, des fondateurs, des courants et leurs interprètes*, Paris, Cerf, 1998, p. 15-43. Pour une première approche concernant l'école française, voir R. DEVILLE, *L'école française de spiritualité*, Paris, Desclée, (Bibliothèque d'histoire du christianisme n° 11), 1987, 190 p. C'est en 1873 qu'est utilisée pour la première fois la formule « école française ». Si l'expression apparaît floue et contestée, il n'en demeure pas moins qu'elle s'impose dans les écrits traitant de spiritualité.

<sup>4</sup> Voir A. SOLIGNAC et M. DUPUY, art. « Spiritualité », *Dictionnaire de spiritualité*, t. XIV, col. 1142-1173.

consonent avec les grands thèmes de l'École béruillienne<sup>5</sup> (II) avant d'évoquer brièvement l'acte de canonisation (III).

Il reste une précision à apporter avant d'entrer dans le vif du sujet. Comment comprendre le mot « spiritualité » proposé par le titre ? Pour faire bref, je l'entendrai de la façon suivante : la spiritualité apparaît comme l'expression de la vie spirituelle, c'est-à-dire de la relation personnelle à Dieu. Elle se traduit dans une existence humaine transformée. En effet, la vie de l'Esprit Saint renouvelle l'homme tout entier, en toutes ses dimensions, à la suite du Christ, jusqu'à pouvoir dire avec saint Paul : « je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi » (Ga 2, 20)<sup>6</sup>. Les saints constituent autant de figures exemplaires des chemins possibles pour vivre selon l'Évangile.

## I – L'héritage spirituel : des origines familiales au retour d'exil

La notice de Cousseau campe clairement le contexte familial : « André-Hubert Fournet naquit, le 6 décembre 1752, à Pérusse, village de la paroisse de Maillé, dans la partie du diocèse de Poitiers qui confine à celui de Bourges. Il eut le bonheur de recevoir dans sa famille les premiers exemples et les premières leçons des vertus chrétiennes. Sa mère, Florence Chasseloup, femme pleine de foi, mettait au premier rang de ses devoirs le soin d'instruire ses enfants de leur religion, et surtout de la leur faire aimer. Son père, Pierre Fournet de Thoiré, n'était pas moins distingué dans le monde par sa piété que ses quatre frères ne l'étaient dans l'Église »<sup>7</sup>. Le père d'André-Hubert a, en effet, quatre frères prêtres<sup>8</sup>. Un tel environnement familial a une réelle influence sur l'éducation d'André-Hubert. Au terme de deux années de droit<sup>9</sup>, une visite à son oncle curé d'Haims<sup>10</sup>, pendant les vacances, constitue un tournant : « l'effet de ces entretiens sur l'esprit du jeune Fournet fut prodigieux. (...) Dès lors, il résolut de quitter l'étude du droit pour celle de la théologie. Sa résolution, une fois arrêtée, le remplit de consolation. Il en fit part à ses parents, qui jugèrent aisément, par la

<sup>5</sup> J'emploierai de façon équivalente les expressions : École française de spiritualité, École béruillienne ou béruillisme.

<sup>6</sup> L'École française de spiritualité a vu dans cette expression paulinienne l'essentiel de la vie chrétienne, en d'autres termes l'accomplissement du baptême et de l'initiation chrétienne. Ce même verset est cité par Pie XI dans l'homélie de canonisation, *AAS* XXV, p. 291.

<sup>7</sup> A. COUSSEAU, « Notice historique », *Pictaviana*, vol. 3, p. 3. Publiée en 1835, cette notice est donc rédigée un an après la mort d'André-Hubert Fournet. Né en 1805, à saint Jouin-sous-Châtillon, Antoine-Charles Cousseau est formé à saint Sulpice. Professeur au grand séminaire de Poitiers, il en devient le supérieur avant d'être nommé vicaire général, puis évêque d'Angoulême. Il meurt en 1875.

<sup>8</sup> L'un d'eux a été curé d'Haims, l'autre curé de Maillé, le troisième a été chanoine de Notre-Dame de Châtellerault tandis que le quatrième devint supérieur du couvent des capucins de Poitiers.

<sup>9</sup> Selon COUSSEAU, « on l'envoya d'abord au collège de Châtellerault, où il se distingua par l'ouverture et la vivacité de son esprit, et se fit également chérir de ses maîtres et de ses condisciples par la gaîté et l'aimable franchise de son caractère. Il étudiait avec ardeur ; mais il se livrait avec plus d'ardeur encore aux amusements de son âge. Nul parmi ses camarades ne savait comme lui égayer une compagnie, animer une récréation. (...) La seconde année (de droit) surtout fut presque tout entière donnée à la dissipation et à des amusements frivoles. Comme il portait dans les sociétés un esprit vif et léger, une physionomie agréable que relevait encore l'élégance remarquable de ses manières, il ne pouvait manquer de plaire au monde, et le monde alors lui plaisait beaucoup », *op. cit.*, p. 3-5.

<sup>10</sup> COUSSEAU donne une description suggestive du curé d'Haims : « vieillard vénérable qui menait dans sa solitude une vie digne des premiers siècles : il partageait les revenus de son bénéfice et de sa fortune particulière avec les pauvres, vivant à peu près comme eux, entouré de leur respect et comblé de leurs bénédictions. Avec cette vie si mortifiée, sa vertu n'avait rien de dur ni d'austère. La charité dont son cœur était plein animait toutes ses paroles, et son langage avait je ne sais quoi de doux et de pénétrant que j'oserais appeler la séduction de la piété », *ibid.*, p. 5.

manière dont ce changement s'était opéré, qu'il ne venait point de légèreté et d'inconstance : ils y applaudirent de tout leur coeur »<sup>11</sup>. Il a alors vingt deux ans.

C'est en 1681 que Mgr Hardouin Fortin de la Hoguette fonde le séminaire de Poitiers<sup>12</sup>, séminaire pour ordinands qu'il confie aux Lazaristes<sup>13</sup>. Il existe alors un autre établissement pour se préparer à l'ordination. C'est le petit séminaire saint Charles<sup>14</sup>. André-Hubert y est pensionnaire de 1774 à 1776, en vue de la préparation aux ordres. Comme il n'est pas de spiritualité qui ne soit appuyée sur une théologie, deux fondements apparaissent clairement pendant ces années de formation. Tout d'abord, Fournet suit les cours des Jacobins<sup>15</sup>. L'enseignement ne peut donc être que celui de saint Thomas d'Aquin. En outre, il existe alors un manuel utilisé dans la plupart des séminaires, manuel portant le nom de « Théologie de Poitiers ». On doit la 1<sup>re</sup> édition – datée de 1708, en quatre volumes – à Mgr Jean-Claude de la Poype de Vertrieu. Il est rédigé à partir de notes prises au séminaire saint Sulpice – fondé par J.-J. Olier en 1641-1642 – et revues par deux jésuites, professeurs de théologie à l'Université de Poitiers<sup>16</sup>.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>12</sup> Daté et signé du 22 février 1681, l'acte de fondation est ainsi formulé : « Notre principal soin devant être de procurer à l'Eglise de bons et fidèles ministres, nous avons cru qu'une de nos premières obligations en notre entrée dans le siège épiscopal de cette ville était d'y établir un séminaire... », cité dans une allocution prononcée par M. l'abbé BODET, *Evêques et bienfaiteurs à l'origine des Séminaires de Poitiers*, Poitiers, Imprimerie du Courrier de la Vienne, 1913, p. 5, in *Pictaviana*, vol. 21. Ce premier séminaire est installé provisoirement en 1681 près du couvent du Calvaire, avant de s'installer en 1683 au « logis de la Chantrierie de Saint Pierre ». C'est en 1686 que le séminaire s'installe dans l'hôtel Jean Pinet pour y demeurer jusqu'en 1791.

<sup>13</sup> Pour une histoire générale des séminaires à cette période, voir A. DEGERT, *Histoire des séminaires français jusqu'à la Révolution*, Paris, Beauchesne, 1912, t. I : 440 p. et t. II : 543 p. ; voir aussi B. PLONGERON, « Dans le moule clérical : les séminaires », in *La vie quotidienne du clergé français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1974, p. 53-73. Les exigences culturelles et pastorales du siècle des Lumières ont conduit à des évolutions quant à la formation des prêtres. Au sortir de la Révolution française, le séminaire devient instance de discernement des vocations, centre d'enseignement théologique et lieu de préparation spirituelle, liturgique et pastorale au ministère. Cette triple fonction annonce le modèle des séminaires au XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>14</sup> Dès 1679, une maison avait été créée pour « recevoir, instruire et élever dans la piété de jeunes ecclésiastiques étudiants ». Cette maison est mise sous le patronage de saint Charles Borromée, l'une des grandes figures pastorales et réformatrices issues du concile de Trente. Soutenu par Mgr de Baglion de Saillant depuis sa création officielle en 1687, puis par Mgr de la Poype de Vertrieu, ce séminaire est installé dans ce qui deviendra par la suite « Caserne Rivaud - anciennement du petit séminaire ». Il sert d'internat pour ceux qui se préparent directement aux ordres, comme André-Hubert. Ce séminaire envoie ses élèves prendre leurs cours en ville, soit au collège sainte Marthe, soit au couvent des Jacobins. Comme l'écrit BODET, « alors que le grand séminaire était *surtout* une maison de retraite spirituelle pour ordinands, le petit était *surtout* une maison de vie commune pour étudiants ecclésiastiques. Le séjour au grand séminaire n'étant obligatoire que pour quelques mois avant la réception de chacun des ordres majeurs, le petit séminaire s'ouvrait aux étudiants de condition ou de ressources modestes », *op. cit.*, p. 9. En 1710, Mgr de la Poype confie également le petit séminaire saint Charles aux Lazaristes.

<sup>15</sup> Sur l'actuel emplacement de l'Hôtel de Région.

<sup>16</sup> La bibliothèque du Père Fournet contient une édition incomplète (1753) de cette théologie qui a contribué à sa formation : vol. 1, vol. 2 (2 ex.), vol. 4, vol. 5 (2 ex.). Il existe deux éditions complètes de ce manuel en six volumes à la bibliothèque diocésaine de Poitiers : 1753 et 1778. Il y eut au moins dix éditions de la « Théologie de Poitiers » : *Compendiosae Institutiones Theologicae ad usum Seminarii Pictaviensis*, Poitiers. Après la Révolution française, elle devient « Théologie de Toulouse ».

Ordonné prêtre<sup>17</sup>, André-Hubert devient vicaire « en cette excellente école »<sup>18</sup> de son oncle d'Haims, pendant trois ans. S'il prend ensuite possession de la cure de saint Pierre de Maillé, c'est par choix de son oncle, curé de Maillé<sup>19</sup>. Peu de temps après, son genre de vie se simplifie jusqu'à l'austérité. La réflexion d'un pauvre contribue, sans aucun doute à ce choix de vie : « Vous n'avez plus d'argent, reprit cet homme, et votre table en est couverte ! M. Fournet fut vivement frappé de cette parole : sa foi lui persuada que c'était Jésus-Christ lui-même qui lui adressait ce reproche par la bouche d'un pauvre »<sup>20</sup>. C'est dans cette ligne spirituelle du dépouillement que peut être situé l'exil en Espagne avec son lot de pérégrinations, d'incertitudes et de recherches<sup>21</sup>, conséquence des décrets pris à l'égard des prêtres réfractaires<sup>22</sup>. De retour en Poitou en 1797, il reprend dans la clandestinité son ministère pastoral. C'est aux Marsyllis qu'il se cache. C'est à partir de là qu'il rayonne. C'est dans cette grange, que se présente, une nuit, Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages. Elle y retourne souvent par la suite. La signification de ce lieu est clairement formulée, des années plus tard, par Jeanne-Elisabeth : « Il s'est fait de grandes choses aux Marsyllis, et les Filles de la Croix, en particulier, peuvent vénérer avec une dévotion toute spéciale le coin obscur qui fut pour elles la grotte de Bethléem de leur institut »<sup>23</sup>.

## II – Esquisse de la spiritualité du Père Fournet, à la lumière du bérullisme

Il paraît difficile de parler d'une spiritualité bérullienne au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous sommes plutôt en présence d'une spiritualité issue du patrimoine commun à tous les grands courants de l'Ancien Régime et propagée spécialement par les réseaux ignaciens et les séminaires sulpiciens, eudistes, lazaristes, etc...<sup>24</sup>. Sans aucun doute, la reconstruction de

<sup>17</sup> Selon J. SAUBAT, « c'est sûrement à la fin de cette année 1776 qu'il fut ordonné prêtre par Mgr de Beaupoil de Saint-Aulaire, évêque de Poitiers, et sûrement aussi, au jour régulier des Quatre Temps de décembre. L'année nous est précisée par le fait tout positif de la disparition de son nom, depuis lors, sur le livre des comptes ; ce qui est confirmé par l'inscription retrouvée sur les registres du séminaire : 'de Thoiré 1774-1776' ; puis encore, par la liste conservée à l'évêché de Poitiers, sur laquelle son nom figure avec cette indication : date de la prêtrise : 1776 », in *André-Hubert Fournet. Son époque, sa vie, son œuvre (1752-1834)*, Tarbes, Imprimerie Lesbordes, 1924, t. I, p. 68-69.

<sup>18</sup> A. COUSSEAU, *op. cit.*, p. 9.

<sup>19</sup> Selon COUSSEAU, « ceux qui ont connu ce saint vieillard s'accordent à dire que s'il eût su dans la contrée un prêtre plus propre à continuer ses œuvres de zèle, il n'eût pas hésité à le préférer à son neveu, pour lui résigner son bénéfice », *Ibid.*, p. 9.

<sup>20</sup> L'auteur poursuit : « De ce moment, l'argenterie disparut de la cure de Maillé. On vit disparaître en même temps les fauteuils, les meubles d'éclat, les divers services à table ; en un mot, tout ce qui pouvait sentir le luxe ou même l'aisance », *Ibid.*, p. 11.

<sup>21</sup> Il conviendrait ici de mettre en valeur l'Exil comme thème biblique majeur, au moment où nombre de prêtres doivent s'exiler hors de France ou bien sont pourchassés à l'intérieur des frontières. En ce qui concerne André-Hubert, il serait juste de montrer en quoi – pendant les années d'exil – s'est approfondie sa vie spirituelle, spécialement à Los Arcos. Dans cette perspective, il faut mentionner sa recherche de vie religieuse (les Carmes déchaussés) et le refus du provincial de le recevoir, celui-ci pensant qu'il était appelé à exercer un autre ministère en sa patrie d'origine.

<sup>22</sup> Comme l'indique une lettre datée du 29 mars 1915 et rédigée à La Puye par L. MATHE, (prêtre, ancien professeur au séminaire de Montmorillon), c'est le décret du 26 août 1792, dit décret de déportation, qui l'a forcé à quitter la France. « Ainsi dans votre troisième Etat du Clergé du Département de la Vienne, le Père André est indiqué comme déporté, rétracté, etc. En réalité, il n'était pas déporté, puisqu'il avait choisi son lieu de résidence en exil », *Archives de l'évêché de Poitiers* (dossier de canonisation).

<sup>23</sup> Cité par J. SAUBAT, *op. cit.*, t. 1, p. 259.

<sup>24</sup> Ainsi, par exemple, Michel Garicoïts (1797-1863), dont on sait le rôle dans la direction spirituelle des Filles de la Croix, est marqué par les *Exercices spirituels* de saint Ignace de Loyola. C'est lors d'une retraite ignacienne qu'il vérifie son projet de fondation de l'Institut des prêtres du Sacré-Coeur de Jésus, à Bétharram. Lecteur de Bossuet, il découvre la spiritualité de Bérulle. Il étudie également la vie et l'œuvre de saint Vincent de Paul. Michel Garicoïts est béatifié le 10 mai 1923 et canonisé le 6 juillet 1947.

l'Eglise en France après la Révolution se fait dans une effervescence spirituelle. Plusieurs lieux géographiques se détachent alors, dont Poitiers<sup>25</sup>. Dans ce cadre, est-il possible de préciser les accents que recouvre le bérullisme ? Il me semble que l'on peut dire ceci : par-delà la spiritualité de Bérulle, le bérullisme recouvre des influences communes (particulièrement saint Jean et saint Paul mais aussi les Pères grecs), une conscience vive de la grandeur de Dieu, une anthropologie mettant en valeur le néant de l'homme pour mieux affirmer la vie du Christ dans le chrétien, un accent particulier sur l'abandon à l'Esprit, une vie mariale fondée théologiquement, un sens profond de l'Eglise qui entraîne un fort engagement apostolique en même temps que la sainteté de vie des prêtres et le souci de leur relève<sup>26</sup>. Au regard même de ces accents du bérullisme<sup>27</sup>, je me propose d'ouvrir deux écrits d'André-Hubert Fournet : je m'appuierai essentiellement sur les lettres publiées, puis j'évoquerai brièvement les premières Constitutions des Filles de la Croix.

Dans les lettres d'André-Hubert Fournet, on ne trouve aucune citation explicite d'auteurs de l'Ecole bérullienne<sup>28</sup>. Cette littérature épistolaire permet de découvrir la façon dont le Père Fournet tisse ensemble bon sens pratique et questions d'organisation, sollicitude pour les Filles de la Croix et conseils spirituels, examens de conscience par un jeu de questions et allusions à une phrase biblique. Il est légitime de penser qu'il vivait pour lui-même les conseils donnés. Pour lui, il s'agit « d'unir la vie intérieure avec la vie active »<sup>29</sup>.

Un thème majeur se détache nettement à la lecture de ses lettres. Il s'agit de la référence à Dieu<sup>30</sup>, comme Trinité. L'expression « Sainte Trinité » ou « très Sainte Trinité » revient plus de quarante fois<sup>31</sup>. Plusieurs postures de foi sont indiquées, par l'usage des

<sup>25</sup> Qu'il suffise de citer ici Pierre Coudrin (1768-1837) et Henriette Aymer de La Chevalerie (1767-1834), à l'origine de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Picpus, avec ses branches féminine et masculine. André-Hubert Fournet a rendu service à Pierre Coudrin et l'a conseillé dans son orientation. C'est également à Poitiers que Madeleine-Sophie Barat fonde, en 1806, le premier noviciat des religieuses du Sacré-Cœur.

<sup>26</sup> Que l'on pense, particulièrement, au rôle joué bien évidemment par Bérulle (1575-1629), puis par Condren (1588-1641) et les oratoriens, par J.-J. Olier (1608-1657) et les sulpiciens, par Vincent de Paul (1581-1660) et les lazaristes, par Jean Eudes (1601-1680) et les eudistes. Comment ne pas évoquer, à Poitiers, Grignon de Montfort (1673-1716) – « le dernier des grands bérulliens », selon l'expression de H. BREMOND, *op. cit.*, t. IX, p. 272 – et sa *Prière embrasée*, écho aux « prêtres de feu » souhaités par J.-J. Olier ? Je me permets de renvoyer sur ce point à 2 Tm 1, 6 : « je te rappelle d'avoir à raviver le don de Dieu qui est en toi depuis que je t'ai imposé les mains ». Ce que la B.J. et la T.O.B. traduisent par le verbe « raviver » signifie dans la langue grecque (αναζωπυρω) « rallumer », ou bien « réenflammer » ou plus clairement encore « souffler sur la cendre pour rallumer la flamme ». Ainsi, l'auteur de l'épître compare le don de Dieu (το χαρισμα του θεου) à un feu reçu par l'imposition des mains de l'Apôtre.

<sup>27</sup> J'ai retenu six accents majeurs du bérullisme pour rendre compte de la spiritualité d'André-Hubert Fournet. Cependant, d'autres présentations sont possibles. Ainsi, par exemple, pour P. COCHOIS, « ces thèmes caractéristiques du bérullisme semblent pouvoir se ramener à quatre : l'esprit de religion de son théocentrisme, son christocentrisme mystique, son sens vécu de la souveraineté de la Mère de Dieu et son exaltation de l'état de prêtrise », in *Bérulle et l'Ecole française*, Paris, Seuil, (col. Maîtres spirituels n° 31), 1963, p. 146.

<sup>28</sup> *Recueil des lettres de saint André-Hubert Fournet*, Saint Julien l'Ars, Imprimerie monastique, 1969, 252 p. De manière générale, peu d'auteurs sont cités. Sur les 188 lettres classées et publiées dans ce recueil, on trouve Bourdaloue : 2 fois (lettres 50 et 51), saint François de Sales : 1 fois (lettre 51) et saint Jean de la Croix : 1 fois (lettre 78/3). Quant à saint Thomas d'Aquin, il est donné en exemple à un élève (lettre 127). Par ailleurs, il fait allusion à la *lettre aux Romains* de saint Ignace d'Antioche, lettre où celui-ci annonce sa mort sous la dent de bêtes (lettre 144). Enfin, il fait référence plusieurs fois à la croix de saint André et 1 fois à la vie de celui-ci (lettre 147).

<sup>29</sup> Lettre 51.

<sup>30</sup> Le théocentrisme est la porte d'entrée dans la spiritualité de Bérulle. Pour le faire comprendre, Bérulle s'inspire de Copernic qui, situant le soleil au centre du monde, affirme que cette opinion nouvelle – peu suivie alors dans la science des astres – est utile et doit être suivie dans la science du salut. Qu'il suffise ici de rappeler le théocentrisme des premières demandes du Notre Père ou encore de tant de textes évangéliques.

<sup>31</sup> Voir en particulier lettre 1, lettre 8, lettre 10, lettre 13, lettre 17, lettre 19, lettre 20 (2 fois), lettre 29, lettre 37, lettre 39, lettre 42, lettre 45, lettre 51, lettre 55, lettre 70 (2 fois), lettre 71, lettre 75 (2 fois), lettre 94, lettre 98 (2

verbes, dans la relation à la Trinité : aimer, honorer, remercier, adorer, louer, offrir, croire, converser, méditer sont les plus fréquents. La Trinité est nommée comme une « présence »<sup>32</sup>, comme une « habitation »<sup>33</sup>. Il s'agit donc de « favoriser l'union et l'entretien » avec elle<sup>34</sup>. Ainsi, « quand on a la source, on se passe volontiers des ruisseaux »<sup>35</sup>. C'est donc un langage de vie et de relation qui est utilisé. Ce langage a des implications éthiques<sup>36</sup>. Mais ce langage ne se limite pas au mot « Trinité ». Il s'agit véritablement « que votre cœur croisse dans l'amour du Père, du Fils, et du Saint Esprit »<sup>37</sup>. La nomination explicite des trois personnes de la Trinité, sous forme de confession de foi ou sous forme doxologique apparaît de nombreuses fois<sup>38</sup>. En certains cas, la confession de foi trinitaire est développée : « Gloire au Père qui m'as créé à son image (...) ; gloire au Fils qui a donné sa vie pour moi, qui m'a donné son cœur ; gloire au Saint Esprit qui demeure en moi pour m'assister en tout »<sup>39</sup>.

« Que votre premier soin soit de former en vous Jésus-Christ »<sup>40</sup>. Apparaît ici un deuxième trait majeur de la spiritualité d'André-Hubert Fournet. Cette concentration christologique s'exprime par deux verbes : « former » en soi Jésus-Christ et l'« imiter »<sup>41</sup>. S'il cite en plusieurs occasions l'événement de la crèche<sup>42</sup>, le Père Fournet s'attache surtout à la

---

fois), lettre 102 (2 fois), lettre 103, lettre 104, lettre 120 (3 fois), lettre 122, lettre 131 (2 fois), lettre 140, lettre 142/2, lettre 148, lettre 152, lettre 154, lettre 158, lettre 174.

<sup>32</sup> Voir en particulier lettre 8, lettre 45, lettre 70, lettre 131, lettre 158.

<sup>33</sup> Voir lettre 39.

<sup>34</sup> Voir lettre 51.

<sup>35</sup> Lettre 71. Cette image de la source pour parler de Dieu-Trinité est fréquente chez les Pères. Ainsi, par exemple, GREGOIRE DE NAZIANZE offre ce commentaire : « J'ai imaginé – comme d'autres aussi – une source, un ruisseau et un fleuve, pour voir s'il y a une analogie entre la source et le Père, le ruisseau et le Fils, le fleuve et l'Esprit-Saint. Ces choses ne sont pas, en effet, divisés par le temps, ni séparés l'une de l'autre au point de vue de la continuité, et elles semblent se distinguer en quelque sorte par leurs trois propriétés », *Discours* 31, 31, Paris, Cerf, (SC 250), 1978, p. 339. Chacun peut boire à la source sans jamais l'épuiser : CYRILLE DE JERUSALEM, *Les catéchèses baptismales et mystagogiques*, Paris, Migne/Les Pères dans la foi, 1993, p. 97. Pour AMBROISE DE MILAN, la fontaine baptismale est le lieu de la confession de foi trinitaire, in *Traité des sacrements*, II, 7, 20-24, Paris, Cerf, (SC 25), 1949, p. 68-70.

<sup>36</sup> Ainsi lettre 55 : « Que votre union avec vos sœurs soit à l'image de la Sainte Trinité ».

<sup>37</sup> Voir lettre 1.

<sup>38</sup> Voir en particulier lettre 1, lettre 3, lettre 4, lettre 17, lettre 30, lettre 36, lettre 39, lettre 42 (2 fois), lettre 44, lettre 45, lettre 48, lettre 60, lettre 68, lettre 83, lettre 84, lettre 85, lettre 89, lettre 97, lettre 97/4, lettre 100, lettre 105 (2 fois), lettre 107, lettre 120 (3 fois), lettre 131 (2 fois), lettre 136, lettre 139, lettre 146, lettre 157, lettre 164, lettre 174.

<sup>39</sup> Lettre 42/2. Voir aussi lettre 120, lettre 131, lettre 157. C'est ce trait majeur de la spiritualité d'André-Hubert Fournet que relève Pie XI, dès la première phrase de l'homélie de canonisation *Gloria Patri* : « 'Gloire au Père et au Fils et au Saint Esprit', telle est la louange que, presque en toutes circonstances de sa vie, le très saint homme André-Hubert Fournet adressait solennellement à Dieu », *AAS* XXV, 289.

<sup>40</sup> Lettre 45. La confession de foi en Dieu Créateur est peu développée. Voici l'un des rares commentaires que l'on trouve dans ses lettres : « Tenez-vous en au symbole : Je crois en Dieu » (lettre 58).

<sup>41</sup> Outre la lettre 45, le verbe « former » se trouve également dans la lettre 53 et la lettre 170. Le verbe « imiter » est présent lettre 4, lettre 9, lettre 13, lettre 15, lettre 23, lettre 26, lettre 37, lettre 102, lettre 131, lettre 142/2, lettre 156, lettre 170. Dans les épîtres pauliniennes, l'Apôtre apparaît comme l'imitateur du Christ. C'est à ce titre que Paul s'offre à l'imitation des fidèles : « Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même du Christ » (1 Co 11, 1 ; voir aussi 1 Co 4, 16 ; Ph 3, 17 ; 1 Th 1, 6-7 ; 2 Th 3, 7. 9). Dans les écrits pauliniens, « imiter » ne signifie pas reproduire les attitudes morales de quelqu'un. Il s'agit d'entrer de l'intérieur dans la condition du disciple. Ce langage de l'imitation rejoint le sens donné à des verbes construits sur « former » (μορφοω), ainsi « Ne vous conformez pas au monde présent, mais soyez transformés par le renouvellement de votre intelligence pour discerner quelle est la volonté de Dieu : ce qui est bien, ce qui lui est agréable, ce qui est parfait » (Rm 12, 2). Cette perspective se retrouve dans un écrit majeur de la « Devotio moderna » : *L'imitation de Jésus-Christ* (début XV<sup>e</sup>). Dès la première page, l'auteur indique la voie : « Voulez-vous comprendre parfaitement et goûter les paroles de Jésus-Christ ? Appliquez-vous à conformer toute votre vie à la sienne ». Pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, deux nouvelles traductions de cet ouvrage sont imprimées. André-Hubert a-t-il eu connaissance de cet écrit ?

<sup>42</sup> Voir par exemple lettre 11, lettre 34, lettre 44/3, lettre 84/2, lettre 148, lettre 152.

Croix et au Crucifié<sup>43</sup>. Le nom même de « Filles de la Croix »<sup>44</sup> atteste la fécondité de la *via crucis*. Pour lui, il y va du sens de la vie apostolique. C'est ainsi qu'il écrit à l'abbé Taury : « C'est le partage des Apôtres que je vous offre : la Croix »<sup>45</sup>. Pour André-Hubert, la radicalité évangélique appelle à « se dépouiller » de soi pour « revêtir » Jésus-Christ<sup>46</sup>. Tel est le chemin du disciple. Si la Croix dévoile le vrai visage de Dieu<sup>47</sup>, elle donne aussi de se connaître personnellement<sup>48</sup>. La foi est ainsi comprise comme une foi pratique. L'invitation à « jeter les yeux<sup>49</sup> sur le crucifix, encore plus sur le divin Crucifié lui-même »<sup>50</sup> ne peut pas être séparée de la résurrection. En effet, « nous ne vivons plus pour nous, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour nous »<sup>51</sup>. Un tel chemin spirituel invite à « reconnaître son néant »<sup>52</sup> pour mieux souligner la grandeur de Dieu : « Le Jeudi Saint, le Vendredi Saint et le jour de Pâques, ont dû mettre dans votre âme des lumières qui vous ont convaincues de plus en plus du néant du monde et de la grandeur de Dieu »<sup>53</sup>. Pour l'école française, l'anéantissement est la forme extrême de l'humilité. Il ne consiste pas à se détruire, mais à se considérer comme rien en s'oubliant soi-même. Pour prendre le langage béruillien, cela passe par un chemin de purification, ou encore d'abnégation intérieure pour devenir capacité de Dieu<sup>54</sup>. Saint Paul atteste cet anéantissement – cette kénose – du Christ : « Il s'est anéanti (εχενωσεν) » (Ph 2, 7)<sup>55</sup>. Ainsi, dans la ligne de l'Ecole béruillienne, cette spiritualité de la Croix et cette centration sur le visage du Crucifié permet d'une part d'indiquer le néant du monde et d'autre part de mettre en valeur la grandeur de Dieu, dans l'événement pascal<sup>56</sup>.

C'est à cette lumière qu'il est possible d'interpréter le langage de mortifications et de renoncements largement utilisé par le Père Fournet. Il traduit le combat spirituel qu'il

<sup>43</sup> Voir en particulier lettre 4, lettre 9, lettre 11, lettre 12, lettre 18, lettre 25, lettre 44, lettre 49, lettre 56, lettre 78/3, lettre 84/3, lettre 93, lettre 102, lettre 106, lettre 108, lettre 109, lettre 114, lettre 143/1. La Croix constitue l'un des grands thèmes de la prédication paulinienne (voir en particulier 1 Co 1, 18-25 ; 1 Co 2, 1-2 ; Ga 6, 14-15).

<sup>44</sup> Ce nom est signe de leur consécration. Ainsi, selon les *Premières Constitutions des Filles de la Croix*, Saint Julien l'Ars, Imprimerie monastique, « elles portent le nom de Filles de la Croix, et sont consacrées aux sacrés Cœurs de Jésus crucifié et de Marie transpercé d'un glaive de douleur », article premier, p. 25.

<sup>45</sup> Lettre 164. Comment ne pas évoquer ici deux événements qui ont marqué la propre vie du Père Fournet ? Tout d'abord, c'est le vendredi saint 1792 que le curé de Maillé est arrêté et qu'il échappe de peu à la mort. Ensuite, après son retour en 1797, la persécution continue et sa tête est mise à prix : poursuivi, il aperçoit une croix de bois. Les bras étendus sur cette croix il attend la mort qui paraît inévitable. Saisis par le spectacle, les trois hommes s'enfuient.

<sup>46</sup> Voir lettre 51 et 51 bis. L'emploi de ces deux verbes « se dépouiller/revêtir » renvoie à Ep 4, 22-24 et à Col 3, 9-10. Par ailleurs, « vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtus le Christ » (Ga 3, 27). L'image du vêtement suggère le fait que l'appartenance radicale au Christ transforme le baptisé à son image. Il s'agit véritablement de « revêtir l'homme nouveau » (Ep 4, 24).

<sup>47</sup> Lettre 102 : « Etudiez-la bien cette passion : elle vous enseignera ce que c'est que Dieu ».

<sup>48</sup> Lettre 56 : « la croix la plus pesante pour vous est celle de vos défauts ». Puis, il décrit « les marques pour connaître si l'on aime Jésus-Christ », avant de donner des « conseils pour pratiquer la vie religieuse ».

<sup>49</sup> Le regard et l'écoute constituent deux sens particulièrement actifs dans les attitudes spirituelles proposées par le Père Fournet. A cette expression jeter les yeux, j'ajoute cette phrase de la lettre 9 : « L'esprit intérieur a-t-il pris la place de l'extérieur chez vous ? Un coup d'œil sur Jésus qui quitte le monde pour aller s'ensevelir dans le désert pour prier, pleurer, souffrir, s'humilier dans le désert doit suffire pour vous faire dire : silence à tous mes sens ; écoutons parler le Maître » (c'est moi qui souligne). En certains cas, le Père Fournet introduit l'attitude d'écoute par une allusion évangélique, ainsi lettre 84/4 : « Son Père nous dit : Ecoutez-le, c'est mon Fils », ou encore lettre 90 : « Dieu vous dit : écoutez-le ».

<sup>50</sup> Lettre 143/1.

<sup>51</sup> Lettre 16. Voir aussi lettre 77 et lettre 83.

<sup>52</sup> Lettre 122.

<sup>53</sup> Lettre 121. Selon cette même lettre, le chemin spirituel demande de « mourir tous les jours au monde, à nous-mêmes ».

<sup>54</sup> Selon la lettre 38, il s'agit de « nous détacher de nous-mêmes et de tout ce qui n'est pas Dieu ».

<sup>55</sup> Béruille est bouleversé par ce verset qu'il fait chanter chaque jour à l'Oratoire.

<sup>56</sup> La suite de l'hymne aux Philippiens – déjà citée en 2, 7 – éclaire cette perspective : « Dieu l'a souverainement élevé et lui a conféré le Nom au-dessus de tout nom » (Ph 2, 9).

convient de mener contre soi et contre le péché. Là se tient un troisième trait majeur de sa spiritualité. Les exigences posées et les conseils donnés abondent en ce domaine<sup>57</sup>. Au sortir du siècle des Lumières et du culte de l'Être suprême, mais aussi dans un contexte où l'influence pratique du jansénisme perdure, l'humanité de Dieu dont témoigne sa correspondance doit être saluée. Je voudrais éclairer ce point de deux façons. Tout d'abord, le Père Fournet fait appel au « divin cœur de Jésus »<sup>58</sup> ou encore à « ce divin cœur qui vous aime »<sup>59</sup>. Pour lui, « on ne craint rien quand on aime »<sup>60</sup>, ou encore « quand on aime, on ne craint rien de la personne aimée »<sup>61</sup>. Dans les tentations et les épreuves, il invite au « courage »<sup>62</sup>. Le conseil est précis : « Adressez-vous au divin cœur de Jésus et vous serez victorieuse »<sup>63</sup>. Le mot « cœur » ne relève pas ici des émotions ou des sentiments. Il doit être entendu en son sens biblique éclairé par les maîtres du XVII<sup>e</sup><sup>64</sup>. Sa compréhension du péché confirme ce trait de sa spiritualité. Pour lui en effet, « c'est le consentement qui fait le péché et non la pensée ou le sentiment »<sup>65</sup>. Ailleurs, il précise : « Tout ce qui est en nous, malgré nous n'est pas péché. Ce n'est pas la pensée, le sentiment même du mal, mais le consentement de la volonté qui fait le péché (...). Sans le consentement de la volonté, on ne pêcherait pas »<sup>66</sup>. Cette mise en évidence de la volonté personnelle fait écho au « courage » évoqué, dans les épreuves. Ainsi, le langage des mortifications et des renoncements ne constitue pas un en-soi. Il est bien plutôt à situer dans une spiritualité qui prend au sérieux le fait de l'Incarnation de Dieu<sup>67</sup> dans nos histoires d'hommes et de femmes, avec les combats inhérents à toute existence humaine<sup>68</sup>. Dès lors, ce langage peut être interprété comme un chemin « pour connaître et accomplir la volonté de Dieu »<sup>69</sup>. En effet, « ce n'est pas votre volonté qui doit se faire, mais celle de Dieu »<sup>70</sup>. Les fruits d'un tel cheminement se donnent à reconnaître : « N'oubliez jamais qu'il faut être religieuse religieuse<sup>71</sup> et qu'une vraie Fille de la Croix est une fille d'humilité, de pauvreté, de détachement, d'obéissance, de patience, de douceur, de recueillement »<sup>72</sup>.

<sup>57</sup> Ainsi, par exemple, selon la lettre 93, « c'est dans la tentation que la vertu se perfectionne. Dieu vous aime puisqu'il permet que vous soyez éprouvée par les peines d'esprit, de corps ».

<sup>58</sup> Voir par exemple lettre 121.

<sup>59</sup> Voir par exemple lettre 105.

<sup>60</sup> Lettre 1.

<sup>61</sup> Lettre 19.

<sup>62</sup> Voir par exemple lettre 2 et lettre 3.

<sup>63</sup> Lettre 2. Dans la lettre 13, la persécution « pour le nom du Seigneur » est motif de joie, en référence à une béatitude : « Bienheureux ceux qui sont persécutés pour la justice ».

<sup>64</sup> Ainsi, pour Bérulle, « le Fils est le cœur du Père », tandis que Jean Eudes se sert du symbole du cœur pour « annoncer l'insondable richesse du Christ » (voir Ep 3, 8-21).

<sup>65</sup> Lettre 19.

<sup>66</sup> Lettre 22.

<sup>67</sup> Pour Bérulle, tout le dessein d'amour de Dieu sur le monde se rattache au mystère de l'Incarnation comme à son centre. C'est ainsi qu'Urbain VIII salue en Bérulle « l'apôtre du Verbe incarné ».

<sup>68</sup> A cet égard, il est remarquable – du point de vue d'une anthropologie théologique – que la vie publique de Jésus commence par le récit des trois tentations au désert où il est conduit par l'Esprit (Lc 4, 1-13) pour s'achever à nouveau par trois tentations à l'heure de la Croix (Lc 23, 33-43).

<sup>69</sup> Lettre 15. Voir aussi lettre 5, lettre 23, lettre 73, lettre 100, lettre 106.

<sup>70</sup> Lettre 126. Ainsi, pour le Père Fournet, « l'obéissance plaît plus au Seigneur que le sacrifice et la mortification » (lettre 1).

<sup>71</sup> Récurrente chez le fondateur des Filles de la Croix, cette expression « être une religieuse religieuse » est tout à la fois originale et suggestive.

<sup>72</sup> Lettre 44/3. Pour enraciner ce propos adressé à de jeunes novices et postulantes, comment ne pas citer saint Paul ? En effet, « Voici le fruit de l'Esprit : amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, foi, douceur, maîtrise de soi ; contre de telles choses, il n'y a pas de loi. Ceux qui sont au Christ ont crucifié la chair avec ses passions et ses désirs. Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi sous l'impulsion de l'Esprit » (Ga 5, 22-25).

Le Père Fournet fait souvent référence à l'Esprit-Saint : en suivant « ses lumières »<sup>73</sup> et « ses inspirations »<sup>74</sup>, il convient de lui « être toujours docile »<sup>75</sup> en vivant dans sa « dépendance »<sup>76</sup>. Pour ce faire, il s'agit de l'« écouter »<sup>77</sup> et de le « consulter »<sup>78</sup>. Puisque « vous recevez la vie du Saint Esprit, laissez-vous conduire par lui »<sup>79</sup>. Cette liberté spirituelle<sup>80</sup> se prolonge en deux recommandations : tout d'abord, « prenez garde de le contrister »<sup>81</sup> ; ensuite, « craignez la tiédeur ; elle chasse le Saint Esprit des cœurs »<sup>82</sup>. Cette façon d'introduire la vie dans l'Esprit n'est pas sans évoquer les écrits de J.-J. Olier<sup>83</sup>. C'est ici que je voudrais relever la façon dont le Père Fournet fait allusion à l'Écriture. Elle n'est jamais citée explicitement, mais elle imprègne constamment son propos. Il est une expression particulièrement révélatrice : « Si vous connaissiez le don de Dieu dans votre vocation et votre mission, vous répéteriez : Mon âme glorifie le Seigneur »<sup>84</sup>. Cette exclamation « Ah ! si vous connaissiez le don de Dieu » revient plusieurs fois<sup>85</sup>. Cette référence à l'entretien entre Jésus et la samaritaine en Jn 4, 10 appelle une réponse : « Je suis la servante du Seigneur » (Lc 1, 38). Telle est la deuxième référence évangélique la plus fréquente dans les lettres<sup>86</sup>. Cette réponse de Marie introduit une attitude de disponibilité<sup>87</sup>.

Le détachement de « l'amour propre »<sup>88</sup> ouvre au service des autres<sup>89</sup>. En effet, « la charité du Christ nous presse »<sup>90</sup>. Deux éléments permettent de présenter ce quatrième trait de spiritualité, concernant l'exercice pratique de la charité (αγάπη) du Christ. Les Premières Constitutions des Filles de la Croix<sup>91</sup> traduisent ce réalisme spirituel : « Leurs œuvres sont

<sup>73</sup> Lettre 40, lettre 53, lettre 139, lettre 158. L'Esprit-Saint est celui qui « éclaire » (lettre 146) et qui « daigne pourvoir » (lettre 147).

<sup>74</sup> Lettre 104, lettre 111, lettre 120, lettre 158.

<sup>75</sup> Lettre 15 et 104.

<sup>76</sup> Lettre 37.

<sup>77</sup> Lettre 45

<sup>78</sup> Lettre 46 et lettre 76.

<sup>79</sup> Lettre 120.

<sup>80</sup> Pour André-Hubert Fournet, « l'Esprit Saint n'est point assujéti aux localités » (lettre 70).

<sup>81</sup> Lettre 97/4. Voir Ep 4, 30.

<sup>82</sup> Lettre 6.

<sup>83</sup> « Se laisser à l'Esprit » : telle est la consigne essentielle que donne J.-J. Olier à ses premiers compagnons et dont il a quasiment fait sa devise : voir M. DUPUY, *Se laisser à l'Esprit. Itinéraire spirituel de Jean-Jacques Olier*, Paris, Cerf, 1982 ; voir aussi J.-J. OLIER, « Expérience de l'Esprit », *Vivre pour Dieu en Jésus-Christ*, Paris, Cerf, 1995, p. 22-29 (textes rassemblés sous la direction de M. DUPUY) ; voir encore G. CHAILLOT, *Discerner l'Esprit. L'expérience de Jean-Jacques Olier*, Paris, Bellarmine, 2001, 172 p.

<sup>84</sup> Lettre 49.

<sup>85</sup> Voir par exemple lettre 45/2, lettre 78/4, lettre 85, lettre 100, lettre 109, lettre 141/4, lettre 145, lettre 146, lettre 152. Cette référence johannique éclaire mon introduction située entre histoire et mémoire puisque j'ai défini l'acte de mémoire comme « la reconnaissance du don de Dieu, don de Dieu compris, non seulement comme un événement de l'histoire, mais aussi comme un avènement dans l'histoire ».

<sup>86</sup> Voir en particulier lettre 5, lettre 34, lettre 85, lettre 100, lettre 153 (2 fois).

<sup>87</sup> La lettre 45/2 ajoute : « vous devez être des Marie, fidèles à votre vocation ». En outre, la référence à Marthe et Marie (lettre 83) et l'indication du fait que « vous avez choisi la meilleure part » (lettre 90) peuvent être interprétées comme confirmation de cette attitude de disponibilité. Cette attitude fondamentale et première ouvre les exercices spirituels d'Ignace de Loyola : « Principe et fondement », *Exercices spirituels*, Paris, Desclée de Brouwer/Bellarmin, (col. Christus n° 61), 1986, p. 44.

<sup>88</sup> Voir par exemple la lettre 7. Classique dans la tradition de l'École française, cette expression revient plusieurs fois dans ses lettres.

<sup>89</sup> Le siècle des Lumières reconnaît la religion pour son utilité sociale. Est mis en valeur l'exemple du curé philanthrope. C'est dans ce contexte qu'il s'agit d'indiquer l'enracinement spirituel de l'œuvre sociale – éducative et caritative – engagée par André-Hubert Fournet.

<sup>90</sup> Lettre 120, en écho à 2 Co 5, 14. C'est le mot αγάπη – cet amour de libre donation de soi – qu'utilise ici saint Paul.

<sup>91</sup> Le titre des Premières Constitutions est à lui seul un condensé de la spiritualité d'André-Hubert Fournet : *Constitutions et règlement des Filles de la Croix, dites sœurs de saint André, établies à Maillé, diocèse de*

l'instruction des pauvres de la campagne (...). Elles visitent les pauvres malades, pour les instruire, les consoler, leur procurer des secours, les soigner, les préparer à la mort (...) »<sup>92</sup>. Il s'agit donc de traduire en actes « le zèle pour le salut des malades et des enfants »<sup>93</sup>. Mais l'expression de la charité du Christ s'enracine dans la méditation de ses « états », pour reprendre un terme des bérulliens. C'est ce par quoi s'ouvrent les Premières Constitutions<sup>94</sup>. C'est à cette lumière qu'il est possible de choisir un état de vie. Est cité en exergue des Premières Constitutions, Jn 8, 12 : « Je suis la lumière du monde : celui qui me suis ne marche pas dans les ténèbres »<sup>95</sup>. C'est donc la référence christologique qui ouvre les Premières Constitutions<sup>96</sup>. Aux commencements, « cette puissance surhumaine de la charité s'est manifestée d'une manière bien éclatante par les œuvres d'un pauvre prêtre (...). Cet homme à peine connu du monde, sans autre fonds que celui de la Providence, sans autre crédit que sa piété est parvenu à procurer le bienfait d'une instruction chrétienne à des milliers d'enfants, à secourir un nombre infini de malades, depuis Bayonne jusqu'à Cambrai<sup>97</sup>, et à prolonger au-delà des bornes de sa vie les œuvres que sa charité avait conçues »<sup>98</sup>. Cette charité s'enracine dans la figure du bon pasteur (cf. Jn 10, 1-21)<sup>99</sup>. Il exerce ce ministère pastoral par un souci

---

*Poitiers, au pied du Sacré-Cœur de Jésus, ouvert par une lance pour notre amour, pour adorer en lui, par lui et avec lui la très Sainte Trinité*, Saint Julien l'Ars, Imprimerie monastique, 64 p.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 22-23.

<sup>93</sup> Lettre 108. Ces deux éléments d'une charité en actes sont repris par les articles 5 et 6 des premières Constitutions. La lettre 51 fait également référence au 'zèle' : « Ayez du zèle pour réformer, instruire et sanctifier les grandes et les petites ».

<sup>94</sup> *Premières Constitutions des Filles de la Croix*, p. 18-21. S'il est clair que le Père Fournet a été le directeur spirituel de Jeanne-Elisabeth, il est juste aussi de noter le rôle de Jeanne-Elisabeth auprès d'André-Hubert Fournet, dans la fondation des Filles de la Croix. En effet, celui-ci lui a demandée de rédiger un premier texte en vue des Constitutions. Il fait fréquemment référence à elle dans ses lettres. Comme l'écrit M. GUILLEBAULT, in *Sainte Jeanne-Elisabeth, fondatrice des Filles de la Croix*, Poitiers, Imprimerie Oudin, le Père Fournet « la respectait profondément et l'aimait comme l'associée que Dieu lui avait donnée pour une tâche commune, pour laquelle ils étaient complémentaires » (p. 268). Peut-on évoquer ici – pour des raisons différentes et sous d'autres modalités – le rôle qu'ont tenu plusieurs mystiques, parmi les plus simples, auprès des maîtres de l'école bérullienne ? Ainsi Madeleine de Saint Joseph et Catherine de Jésus auprès de Bérulle, ou Agnès de Langeac et Marie Rousseau auprès de J.-J. Olier, ou bien Marie des Vallées auprès de Jean Eudes, ou encore Marguerite de Beaune auprès de G. de Renty...

<sup>95</sup> La première phrase du texte commente : « Notre Seigneur Jésus-Christ est la lumière du monde ; par conséquent la nôtre : c'est donc cette divine lumière que nous devons consulter et suivre, surtout dans le choix d'un état ».

<sup>96</sup> En ces semaines où nous avons célébré le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture du deuxième concile du Vatican – 11 octobre 1962 – je me permets de noter le fait que c'est cette même affirmation christologique qui ouvre la Constitution dogmatique sur l'Eglise : « La lumière du genre humain (*Lumen gentium*), c'est le Christ ».

<sup>97</sup> A la mort du fondateur, on dénombre 424 religieuses, en 80 établissements répartis en 20 diocèses : COUSSEAU, *op. cit.*, p. 77-78.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 2. En 1820, le Père Fournet est déchargé de la paroisse de Maillé pour accompagner les Filles de la Croix à la Puye. La route à parcourir d'un lieu à l'autre traduit symboliquement le dépouillement spirituel à vivre une fois encore... Son ministère apostolique itinérant se poursuit concrètement par les visites aux établissements de la congrégation. On sait que pour aller simplement de Montmorillon à Poitiers, il fallait deux jours ! A vrai dire, comme l'exprime Jeanne-Elisabeth, « Notre bon Père n'avait jamais calculé que nous serions établies en Congrégation. Il voulait seulement faire instruire les enfants de sa paroisse et soigner les pauvres malades parce qu'il desservait plusieurs paroisses qui n'avaient pas de prêtres à ce moment-là », cité par M. GUILLEBAULT, *op. cit.*, p. 60.

<sup>99</sup> Voici le conseil qu'il adresse à l'un de ses confrères prêtres du voisinage : « Il faudrait prendre ces deux brebis égarées sur vos épaules et les ramener vers la bergerie » (lettre 125) ; ou encore dans une lettre envoyée au curé de saint Roman les Melles : « Tâchez d'être au milieu de ce peuple comme y est le souverain Pasteur, cherchant la brebis égarée, l'attendant avec patience (...). Rappelez-vous les paroles qu'il adressa à ses apôtres, en leur donnant leur mission : 'je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups'. Plus vos paroissiens seront loups, plus vous devez être agneau » (lettre 147).

d'éducation de la foi<sup>100</sup> en même temps que dans la vie sacramentelle<sup>101</sup>, spécialement l'eucharistie<sup>102</sup>. Sa charité pastorale est alors largement reconnue par la population qui l'appelle communément le *bon Père*<sup>103</sup>.

Un dernier trait majeur, consonant avec le bérullisme, doit être évoqué : André-Hubert Fournet porte le souci de la relève<sup>104</sup>. Au lendemain de la Révolution française et de la réorganisation post-concordataire de l'Église, la tâche est immense. En France, le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle marque l'apogée des écoles cléricales. On assiste à une floraison d'écoles cléricales, dans le diocèse de Poitiers<sup>105</sup>. Le Père Fournet, quant à lui, rassemble quelques enfants à Maillé pour leur apprendre les premiers rudiments nécessaires à leur formation ultérieure. C'est ainsi qu'il a contribué à l'appel et à la formation d'environ 40 prêtres au service du diocèse de Poitiers<sup>106</sup>. Il a également songé à une société de prêtres. Un document l'atteste : « Règlement provisoire pour les pauvres enfants et Pères de la Croix »<sup>107</sup>.

<sup>100</sup> La lettre 122 constitue un bon exemple de lettre-catéchèse « sur les principales vérités de la religion ». Quant à la lettre 123 – la plus longue de toutes : 21 pages – elle est construite selon l'apologétique des preuves pratiquée alors.

<sup>101</sup> Voir lettre 22, lettre 73, lettre 137.

<sup>102</sup> Le référence au « tabernacle » revient plusieurs fois (par exemple lettre 17 et lettre 84/2). Par ailleurs, l'invitation est exprimée clairement : « Celui qui me reçoit demeure en moi et je demeure en lui, nous dit-il. Le pain que je donnerai c'est ma chair pour la vie du monde ; prenez et mangez, ceci est mon corps, tel est le grand miracle qu'il continue de faire dans l'eucharistie, en changeant le pain en son corps, par le ministère de ses prêtres. De là le grand précepte de communier dignement : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez point la vie en vous » (lettre 122 et lettre 140). Pour lui, toute l'existence humaine est sollicitée par une telle invitation : « Vivez tous les jours de manière à pouvoir communier tous les jours » (lettre 105).

<sup>103</sup> COUSSEAU, *op. cit.*, p. 25.

<sup>104</sup> C'est ainsi qu'il répond à une lettre : « J'ai reçu l'offrande que vous avez faite au Seigneur, pour procurer à son Église de dignes ministres. (...) Sitôt la réception de votre lettre, j'ai fait partir un enfant pour les classes. Déjà j'en avais mis un à la classe de Thénézay. Nous en avons fait commencer à la Puye et nous en attendons un autre dimanche » (lettre 121).

<sup>105</sup> Voir J.-M.-U. BEDUCHAUD, *Le clergé du diocèse de Poitiers au XIX<sup>e</sup> siècle*, Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie, 1912, p. 168-222. L'auteur apporte nombre d'informations concernant les petits séminaires : Bressuire (dès avant la Révolution) et Montmorillon (ouvert en 1807), mais aussi concernant les écoles cléricales ou écoles ecclésiastiques : La Grand'Maison à Poitiers (1802-1828) ; Airvault (1802-1854) ; Thénézay (1803-1824) ; Poitiers (1807-1906) ; Saint Amand-sur-Sèvre (1810-1835) ; Niort (1813-1874) ; Saint Maixent (1824-1844) ; Chauvigny (1835-1855). Le même auteur donne également quelques témoignages fragmentaires à propos d'autres écoles sans doute éphémères : Angles (1822-1823), Loudun, Mauzé (1821), Thouars (1821-1825). Des écoles ecclésiastiques sont créées également dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : Châtillon-sur-Sèvre (fondée en 1850) ; La Puye (vers 1854) ; Coulonges-Thouarsais (1857-1890) ; Châtellerault (1857-1894) ; Chef-Boutonne (1880-1895). Pour la plupart d'entre elles, l'existence de ces écoles – préparatoires au séminaire – tenaient à la personnalité du curé. Enfin, trois écoles apostoliques sont fondées dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : deux à Poitiers, une par les jésuites et une par les dominicains ; la troisième à la Crèche, par les assumptionnistes. Les archives de l'évêché de Poitiers possèdent deux cartons concernant plusieurs de ces écoles cléricales fondées « pour réparer les brèches du clergé » : Poitiers ; Bressuire ; Saint Maixent ; Niort ; Châtellerault ; Châtillon ; Chef-Boutonne. Sur le rôle de Félix-Laurent Augier de Moussac, vicaire général, concernant la formation des prêtres au sortir de la Révolution, voir M. de MOUSSAC, *Un prêtre d'autrefois. L'abbé de Moussac (1753-1827) d'après des documents inédits*, Paris, Librairie Perrin, 1911, spécialement le chapitre XI (p. 282-310), des informations également dans les chapitres XIV et XV. Jeanne-Elisabeth est la nièce de l'abbé de Moussac.

<sup>106</sup> Voir le témoignage émouvant de COUSSEAU, *op. cit.*, p. 27-28 : « Il aimait trop l'Église pour ne pas être touché de ses immenses besoins au sortir de la Révolution (...) » ; voir également J. SAUBAT, *op. cit.*, t. II, p. 246-249. La plupart de ces prêtres ont exercé un ministère diocésain, mais quelques-uns sont partis en mission. C'est ainsi, par exemple, que les trois frères Maigret, originaires de Maillé, sont envoyés par le Père Fournet à l'école de la Grand'Maison – fondée par Pierre Coudrin – et deviennent Pères de Picpus. L'un d'eux, Louis, fut évêque d'Arathie, aux îles Sandwich, en Océanie. On sait que leur propre père, Jean Maigret, a été un compagnon fidèle et un soutien précieux du Père Fournet pendant les années révolutionnaires mais également par la suite, sur la paroisse de Maillé.

<sup>107</sup> Voir J. SAUBAT, *op. cit.*, t. II, p. 273-278.

### III – Brève évocation de l’acte de canonisation

Béatifié le 16 mai 1926, André-Hubert est canonisé le 6 juin 1933, en la fête de la Pentecôte. Il n’est pas inutile de rappeler que Jean-Marie Vianney, curé d’Ars, est canonisé en 1925. Ainsi, l’entre-deux guerres contribue à promouvoir la figure pastorale du curé de paroisse<sup>108</sup>. Cette canonisation peut être située au point de jonction de la lignée spirituelle et apostolique initiée par l’école française, lignée qui, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, a imprégné la vie de l’Eglise en France spécialement son clergé, et de la volonté pontificale d’encourager le modèle du curé de paroisse, pasteur des âmes<sup>109</sup>. Depuis le pape Grégoire le Grand, la *cura animarum* est présentée comme « l’art des arts (*ars artium*) »<sup>110</sup>. Dans le prolongement des conciles médiévaux, c’est la figure pastorale du prêtre que mettent en valeur les décrets de réforme du concile de Trente<sup>111</sup>. Par la suite, la réforme pastorale en France a porté de remarquables fruits spirituels et apostoliques. Cette réforme a été le fait des maîtres de l’école française et des évêques issus de ses rangs<sup>112</sup>. André-Hubert Fournet est reconnu comme l’une de ces figures spirituelles et pastorales, héritières de cette longue histoire. Au lendemain de la Révolution, il allie les deux dimensions de cette réforme du XVII<sup>e</sup> siècle : sa dimension spirituelle et sa dimension pastorale. On ne peut pas détacher l’une de l’autre quand on parle du bérullisme. On ne peut pas détacher l’une de l’autre quand on parle du Père Fournet.

L’année 1933 revêt une importance particulière dans la vie de l’Eglise : c’est une année sainte, XIX<sup>e</sup> centenaire de la Rédemption. C’est le premier point que relève l’allocution de Pie XI, lors du décret de canonisation du 8 janvier 1933<sup>113</sup>. Or, s’interroge Pie XI, quelle est « la fin dernière de la Rédemption accomplie par Jésus-Christ ? N’est-ce pas la sainteté, la sanctification ? ». L’allocution poursuit : « Cette année n’atteindra son but (...) qu’à une condition : c’est qu’elle soit pour nous une année de sanctification. Nous ne devons pas seulement admirer l’héroïsme des saints, nous devons encore entendre l’appel à la sainteté qui est accessible à tout le monde. Généralement on ne croit pas que la sainteté soit la vocation commune : c’est une erreur, tout le monde a la vocation de la sainteté »<sup>114</sup>. Cette canonisation témoigne ici de notre vocation commune à la sainteté sur la base du baptême et de l’ensemble de l’initiation chrétienne. Ce propos du pape préfigure l’enseignement du concile Vatican II : dans la Constitution dogmatique sur l’Eglise *Lumen Gentium*, le chapitre concernant l’appel universel à la sainteté (chapitre V) précède le chapitre sur les religieux (chapitre VI).

<sup>108</sup> En France, quatre mille églises sont bâties ou reconstruites entre 1920 et 1940. Il s’agit alors de résorber l’écart entre la croissance démographique (surtout dans l’espace urbain) et le réseau paroissial. Que l’on pense, par exemple, au rôle du cardinal Verdier en ce domaine et à la fondation en 1931 des « Chantiers du Cardinal ».

<sup>109</sup> La présentation de la cause de canonisation d’André-Hubert Fournet, par le cardinal LAURENTI, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, constitue un bon exemple. Selon ce document « le bienheureux André-Hubert Fournet, gloire et honneur du clergé de France, et spécialement des prêtres qui sont à la tête des paroisses, a retracé en lui la véritable image du Pasteur des âmes », in *Petit messager des Filles de la Croix*, numéro spécial, janvier 1933, p. 36.

<sup>110</sup> GREGOIRE LE GRAND, *Règle pastorale* I, 1, Paris, Cerf, (SC 381/1), 1992, p. 129. Cet ouvrage est largement lu et commenté au Moyen-Age. Sur ce point, Grégoire le Grand s’est inspiré de Grégoire de Nazianze : « C’est l’art des arts et le savoir des savoirs que de conduire l’être humain, qui est le plus divers et le plus complexe des êtres », in *Discours* 2, 16, Paris, Cerf, (SC 247), 1978, p. 111.

<sup>111</sup> Je m’appuie ici sur mon étude « Le ministère pastoral du prêtre séculier », in *La figure du prêtre séculier du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle d’après les textes des conciles œcuméniques*, Université de Poitiers, U.F.R. de Sciences humaines, Département d’histoire, 1993, p. 47-68.

<sup>112</sup> Voir l’excellente contribution de P. BROUTIN, *La réforme pastorale en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Desclée, 1956, t. I, 372 p. et t. II, 567 p.

<sup>113</sup> Allocution publiée par l’*Osservatore Romano* et reprise dans « Promulgation solennelle du décret de l’approbation des miracles et du décret de ‘Tuto’ », *Petit messager des Filles de la Croix*, numéro spécial, janvier 1933, p. 40-46.

<sup>114</sup> *Ibid.*, p. 41-43.

En ce qui concerne la personne d'André-Hubert, je ne retiendrai ici que deux éléments en lesquels se reconnaît l'influence de saint Paul. D'abord ceci : « Il fut vraiment humble. Lui qui pouvait profiter de la position de sa famille pour aspirer aux grandeurs humaines et briller dans le siècle, il s'humilie jusqu'à consacrer toutes ses énergies, toute sa générosité et son dévouement aux petits, aux humbles, aux pauvres (...). S'il s'est humilié, Dieu l'exalte maintenant dans la gloire »<sup>115</sup>. C'est donc l'hymne aux Philippiens (Ph 2, 6-11), qui sous-tend ce discours. Ce texte paulinien – déjà évoqué plus haut – caractérise l'héritage spirituel d'André-Hubert<sup>116</sup>. Celui-ci atteste, par toute sa vie, que la *via crucis* est chemin de transfiguration. Ensuite, toujours selon la parole officielle de l'Eglise, « André-Hubert Fournet nous apparaît sous les traits d'un véritable apôtre. Quel zèle ardent ! Quelles œuvres n'a-t-il pas accomplies ! Quels obstacles n'a-t-il pas surmontés ! Ame tellement enflammée de la charité du Christ, que le champ qu'on lui a donné à cultiver ne lui suffit pas »<sup>117</sup>. Le discours poursuit en évoquant la fondation des Filles de la Croix. Ainsi, sa charité pastorale l'a tenu toute sa vie en itinérance. Telle est la condition de l'apôtre, celle de l'inconfort évangélique et de la disponibilité à l'imprévu, en raison même d'une parole paulinienne déjà lue dans la lettre 120 : « La charité du Christ nous presse » (2 Co 5, 14)<sup>118</sup>. Pour André-Hubert, l'ἀγάπη de Dieu se réalise dans la *via crucis*. Au total, sa vie atteste que seule l'ἀγάπη de Dieu, dévoilée sous les traits du Crucifié, est digne de foi.

## Ouverture : les temps de rupture, comme temps de naissance

Les ruptures que nous vivons aujourd'hui – avec évidence, d'une autre nature – ne sont sans doute pas moins profondes que les ruptures qui se sont produites autour de la Révolution française. Nous changeons de monde, que nous le voulions ou non. A deux cent cinquante ans d'écart – depuis la naissance d'André-Hubert – et sous d'autres formes, un enjeu demeure commun : seule la *sequela Christi* façonne des apôtres brûlés et passionnés par la vie des hommes. Un tel chemin passe par la désappropriation de soi, la disponibilité à l'imprévu de Dieu et l'itinérance d'une vie librement donnée mais aussi par l'intelligence de la culture du temps. En ce sens, les temps de rupture peuvent devenir des temps de nouveaux avènements. Ainsi, évoquer la spiritualité du Père Fournet, dans le cadre de ce colloque, ne constitue pas seulement un acte d'histoire. Il y va d'un travail de mémoire. En effet, il n'est pas d'avenir ouvert sans reconnaissance du don de Dieu. En cela, la figure spirituelle et pastorale d'André-Hubert Fournet nous livre à la route qui est la nôtre aujourd'hui, en ce diocèse de Poitiers, à travers le synode en cours : « Au service de la Mission, des acteurs et des ministres de l'Évangile ».

**Jean-Paul Russeil**

<sup>115</sup> PIE XI, « Discours du 20 novembre 1932 », in *Petit messenger des Filles de la Croix*, numéro spécial, janvier 1933, p. 26. Comment ne pas citer ici le « Cinquième sermon pour l'Ascension » de J. TAULER ? A mon sens, celui-ci éclaire le chemin spirituel du Père Fournet : « Sache-le : si tu veux arriver au plus haut degré d'être, au plus haut de tous, et devenir un disciple de Dieu et son vrai témoin, de la façon la plus élevée, tu dois te reconnaître et te considérer comme le plus petit et le moindre de tous, devant Dieu. C'est alors que le sort tombera sur toi, et pas autrement. Mets toute ton application à devenir tout à fait petit et anéanti ; c'est ainsi qu'il te sera donné d'être vraiment élevé, établi dans ce qu'il y a de plus grand, dans ce que Dieu a de plus élevé et de plus précieux, comme les apôtres étaient alors ceux qu'il préférait de tous les hommes. Tu ne peux en arriver là que par le plus profond abaissement », in *Sermons*, Paris, Cerf, (col. Sagesses chrétiennes), 1991, p. 163. J. TAULER est l'un des mystiques rhéno-flamands dont les écrits ont inspiré Pierre de Bérulle.

<sup>116</sup> Il n'est pas sans intérêt de noter que l'hymne aux Philippiens est pris chaque samedi soir à l'office de vêpres, dans la Liturgie des heures.

<sup>117</sup> Allocution de PIE XI, in *Petit messenger des Filles de la Croix*, numéro spécial, janvier 1933, p. 44.

<sup>118</sup> C'est cette citation paulinienne qu'a choisie A. Cousseau pour l'éloge funèbre du Père Fournet.